

Québec, le 17 mai 2004

Madame Danielle Dallaire  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le 29 avril dernier, le président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, monsieur André Harvey, et vous-même communiquiez avec le sous-ministre du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille afin de lui demander des informations au sujet de l'implantation et du suivi d'un projet d'envergure. Il me fait donc plaisir de vous transmettre les renseignements obtenus de la part d'Emploi-Québec.

Lors de l'implantation d'un projet d'envergure, toutes les mesures ou les programmes du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille sont mis en place pour la mise en valeur de la main-d'œuvre locale.

Emploi-Québec a confirmé son appui aux projets économiques d'envergure dans le cadre de sa mission et de la politique active du marché du travail. Ainsi, Emploi-Québec met de côté chaque année une réserve centrale de 20 M\$ à même le Fonds de développement du marché du travail pour les projets économiques d'envergure.

La responsabilité de l'approbation des projets et de l'aide financière a été attribuée à la Commission des partenaires du marché du travail qui décide de la contribution d'Emploi-Québec en fonction de l'impact de l'investissement projeté sur l'emploi.

Lorsqu'une entreprise privée projette la création d'un nombre important d'emplois suite à un investissement significatif, Emploi-Québec peut se concerter avec celle-ci et avec d'autres partenaires (bailleurs de fonds) pour mettre en place une assistance technique et financière adaptée au projet de l'entreprise à des fins d'adaptation de la main-d'œuvre, d'intégration en emploi et de formation des travailleurs.

...2

### Exemple de projet réalisé

Il s'agit du projet de modernisation de la compagnie Kruger Wayagamack inc. à Trois-Rivières.

L'usine Wayagamack (475 employés) a été acquise par la compagnie Kruger en mai 2001 dans le cadre d'un projet de modernisation de deux machines existantes afin de produire du papier couché. Un investissement additionnel de 100 M\$ a été nécessaire afin de permettre l'acquisition d'une machine à papier utilisant une technologie nouvelle en Amérique du Nord. Ces investissements, dont le coût total s'est chiffré à 416 M\$, ont permis le maintien de 475 emplois et la création de 110 nouveaux emplois.

La compagnie Kruger Wayagamack s'était engagée à rendre l'usine opérationnelle le 1<sup>er</sup> avril 2004. Cet objectif a été atteint. Afin de réaliser le transfert technologique, une équipe de formateurs internes s'est rendue en Finlande acquérir cette nouvelle technologie. La modernisation des machines existantes et le démarrage de la nouvelle machine a nécessité un investissement colossale de 254 000 heures de formation, à un coût de 7,7 M\$. Cette formation a touché plus des deux tiers des employés en place (280) et 100 % des 121 nouveaux employés sur une période de 21 mois.

La contribution d'Emploi-Québec dans ce projet fut de 2 120 000 \$, dont 1 938 750 \$ par la mesure de *Formation en entreprise*, et 181 250 \$ par la mesure *Concertation pour l'emploi* pour aider l'entreprise à recruter ses nouveaux employés, ce qui représente 25 % des coûts de formation et 50 % des coûts de recrutement.

Le Centre local d'emploi (CLE) de Trois-Rivières a préparé et signé avec l'entreprise des ententes pour les mesures *Formation en entreprise* et *Concertation pour l'emploi*. Le CLE a assuré le suivi qui s'est exercé sur la réalisation des activités de formation prévues, le nombre d'emplois créés et/ou maintenus et les objectifs d'embauche fixés. Les paiements sont effectués après réception et acceptation de pièces justificatives. Également, plusieurs rencontres se sont tenues entre les responsables de la formation de l'entreprise et les agents du CLE afin d'assurer le bon déroulement du projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le sous-ministre,



FRANÇOIS TURENNE